

Politique | À Bordeaux, on veut du vert dans les écoles



Mettre les écoles au vert. C'était l'objectif clairement affiché ce lundi à Bordeaux lors de la présentation, dans une école du quartier Bordeaux Maritime, d'un plan de plusieurs actions participant à végétaliser et rafraîchir les cours d'écoles pour en réduire la part minérale. Le maire de Bordeaux et plusieurs adjoints ont ainsi annoncé des travaux à venir dans plusieurs établissements et une expérimentation d'un dispositif de récupération des eaux de pluie installé en février par une filiale de Véolia. Une manière pour le maire sortant de répondre, par des annonces concrètes, aux propositions de l'un de ses principaux concurrents dans le fauteuil de maire ? Détails.

Souvenez-vous... Il y a quelques jours, lorsque nous avons interrogé [Camille Choplin](#), écolo bordelaise en bonne place dans la liste du candidat EELV Pierre Hurmic pour les prochaines municipales, sur la manière dont elle participerait aux propositions concrètes du programme du candidat et de nous citer une idée qu'elle mettrait sur le métier, elle avait répondu spontanément "débitumer les cours d'école, pour reconnecter les enfants avec la nature". L'initiative qui verra le jour en février dans la cour de l'école Sousa-Mendez (implantée au sein du quartier Bordeaux Maritime) et le diagnostic prévu par la mairie de Bordeaux (annoncé ce lundi par le maire Nicolas Florian et plusieurs de ces adjoints) tente, sans qu'aucun écho électoral ne se soit invité à la fête mais dans une continuité de l'action municipale qui parle d'elle-même, de répondre au problème.

Une expérimentation "pilote"

L'école a en effet été choisie comme "site pilote" pour expérimenter dans la cour de l'école, sur 200 mètres carrés, un dispositif de rafraîchissement urbain. Hélène Habarou, responsable du projet, nous explique comment ça marche : C'est un dispositif qui va permettre de récupérer l'eau de pluie présente sur toitures et dans la cour de l'école. Elle va être traitée dans un avaloir dépolluant, même si on a fait le choix volontaire de se baser sur les eaux de pluie qui ruissellent dans l'école et pas à l'extérieur. Une mini-station météo sera implantée sur la zone pavée, elle déclenchera l'humidification des pavés par un réseau de tuyaux goutte-à-goutte (type réseau d'irrigation) qui sera disposée sous la zone pavée. L'évaporation de l'eau contenue dans les pavés remontera par capillarité". Cette "station" calculera la température radiante, la vitesse du vent, la température de l'air et celle du sol. Le résultat, c'est une "sensation de fraîcheur", et en moyenne ressentie, sept degrés de moins au sol. Le dispositif, d'un coût total de 200 000 euros, sera également équipé à une cuve de stockage des eaux de pluie pour "pouvoir en disposer dès les premières chaleurs", continue la responsable. Les dispositifs de récupérateurs d'eau

de pluie, sophistiqués ou artisanaux, ne sont pas une nouveauté. En revanche, le fait d'en intégrer un dans une cour d'école et de coupler ça à l'implantation de nouveaux arbres, voilà donc la nouveauté.

Déjà testé dans un nouveau quartier de Toulouse et autour d'une station de tramway à Nice, ce dispositif est financé dans le cadre d'un Fonds Développement Durable du service assainissement et mis en place par la SABOM (Société d'Assainissement de Bordeaux Métropole), filiale de Véolia à qui la métropole a attribué en janvier 2019 "l'exploitation du service public de l'assainissement collectif des eaux usées sur le territoire métropolitain, à l'exception de la commune de Martignas-sur-Jalle, et de gestion des eaux pluviales sur la totalité du territoire métropolitain dans le cadre d'un contrat d'affermage". Le contrat remporté par Véolia en juillet 2018 représentait 352 millions d'euros sur sept ans. Comme le précise Didier Brunet, directeur général de la SABOM, si en théorie cet aménagement de récupération des eaux de pluie pour rafraîchir les cours d'écoles ou les lieux publics est déployable partout, deux critères (validés dans une étude individuelle à chaque projet) sont essentiels pour sa mise en place : "la faisabilité technique et l'efficacité dans l'environnement". Autrement dit : chaque cour d'école devra faire l'objet d'une étude différente. Pour l'école concernée, les 200 mètres carrés nécessaires à l'installation verront le jour en février, et il aura fallu huit mois effectifs entre la réalisation de l'étude et la fin des travaux.

Objectif végétal

Mais comme l'ont détaillé plusieurs adjoints municipaux, la ville de Bordeaux a d'autres projets en cours pour renforcer cette politique de réduction de chaleur dans les écoles. Au sein de la maternelle Thiers (quartier Bastide), on compte planter neuf arbres et du "sol naturel" sur 30% de la surface de la cour pour permettre aux enfants de réaliser différentes activités : tricycle, jeux de balles activités ludiques). Dans l'école élémentaire Barbey (Bordeaux Sud), une "clôture végétale" verra le jour en février 2020, suivie de jardins pédagogiques et d'ajouts d'arbres supplémentaires. La crèche Carl Verlet, elle, va mettre en place des sols ludiques et végétalisés. On peut noter aussi les brumisateurs, plantes grimpantes et jardins pédagogiques de l'école Paul Bert (centre-ville), un jardin pour les groupes scolaires du quartier Achard (Bordeaux Maritime) et des travaux similaires autour des "îlots de fraîcheur" et de la végétalisation dans de nombreuses autres écoles et crèches de la ville (groupes scolaires Scwheitzer au Grand Parc, La Benaugue à Bastide et Vaclav Havel à Bordeaux Maritime, crèche Malbec à Nansouty, espace famille Noviciat à Bordeaux Sud). Les nouveaux arbres plantés font d'ailleurs parti d'un plus large "plan Canopée" adopté en juillet dernier, et qui prévoit la plantation de 3000 nouveaux arbres par an (contre 1000 actuellement). Une chose est sûre : entre cette envie de végétal scolaire, le [plan zéro plastiques](#) et la lutte contre le [gaspillage alimentaire](#), le maire de Bordeaux met un sérieux coup de collier sur le verdissement de la municipalité. Et la mairie ne compte visiblement pas s'arrêter là : en novembre dernier, elle a désigné un chef de projet au sein de sa direction des espaces verts pour piloter un "diagnostic complet des cours d'écoles et crèches", conduisant lui-même à la mise en place d'un futur "schéma directeur de verdissement et de rafraîchissement", à échéance de cinq ou dix ans (un ou deux mandats de plus, donc...).



Romain Béteille

Crédit Photo : RB

Publié sur aqui.fr le 10/12/2019

[Url de cet article](#)